

Pré-diagnostic sur le site d'un projet de centrale solaire au sol sur la commune de Serviès-en-Val (11 220)



Octobre 2024

Dr. Tristan Guillosson



Table des matières

Introduction	3
Présentation du site	3
Localisation	3
Inventaires et protections administratives du patrimoine naturel	5
Méthodologie des inventaires Habitats Naturels – Flore – Faune	5
Présentation des visites de terrain	5
Présentation des prospecteurs	5
Données bibliographiques	5
Méthodologie des prospections	5
Résultats	6
Les Milieux naturels de la zone d'étude et de ses alentours	6
La zone d'étude et le paysage environnant	6
Milieux de la zone d'étude	6
Les espèces floristiques dans l'aire d'emprise	10
Les espèces faunistiques dans l'aire d'emprise	11
Avifaune	11
Herpétofaune	15
Rhopalocères	15
Discussion - conclusion	16



Ensemble du site mars 2024

Introduction

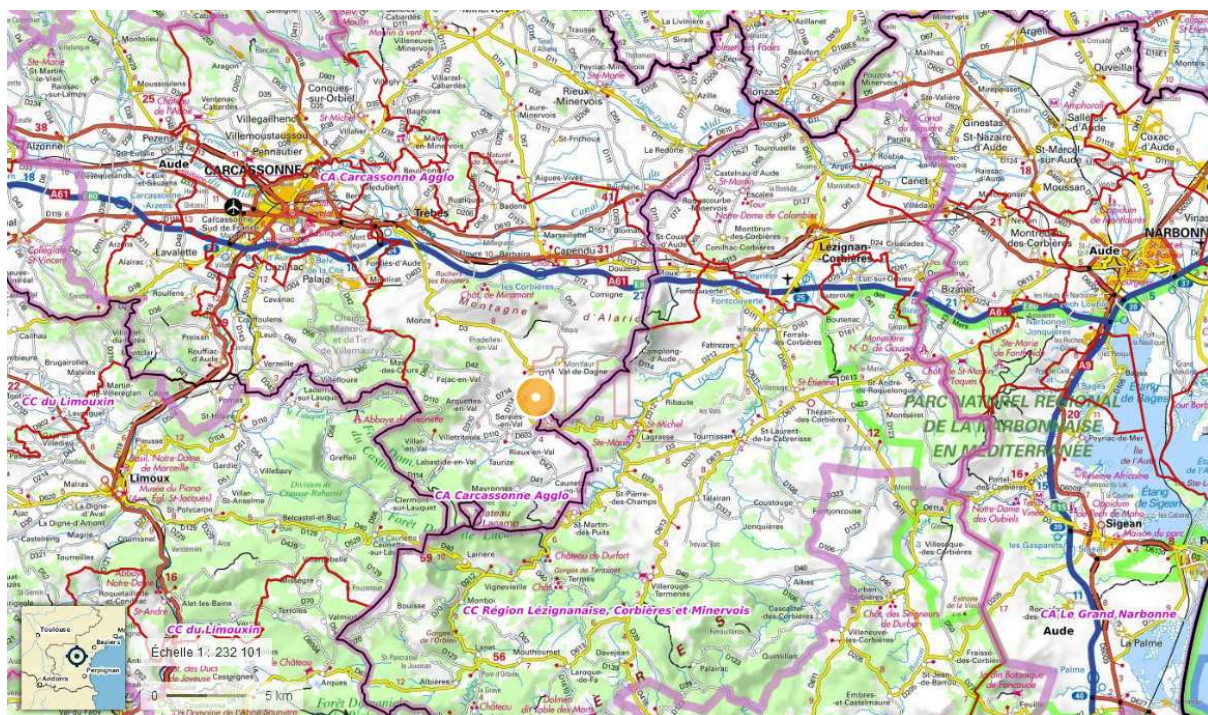
La SEM Energies Locales d'Occitanie (ELO), détenue à 85% par le SYADEN, a commissionné SWIFT ENVIRONNEMENT pour réaliser un pré-diagnostic concernant un projet de centrale solaire au sol de moins d'1 MWc sur la commune de Serviès-en-Val (11220). Ce projet est situé au sein de la zone Natura 2000 "FR9112027 - Corbières occidentales" (ZPS, Directive oiseaux).

L'objectif de ce travail est de réaliser un inventaire naturaliste sur le site afin d'évaluer les effets de ce projet sur la biodiversité locale. Les prospections ont été concentrées sur les espèces patrimoniales en général et les oiseaux nicheurs en particulier.

Présentation du site

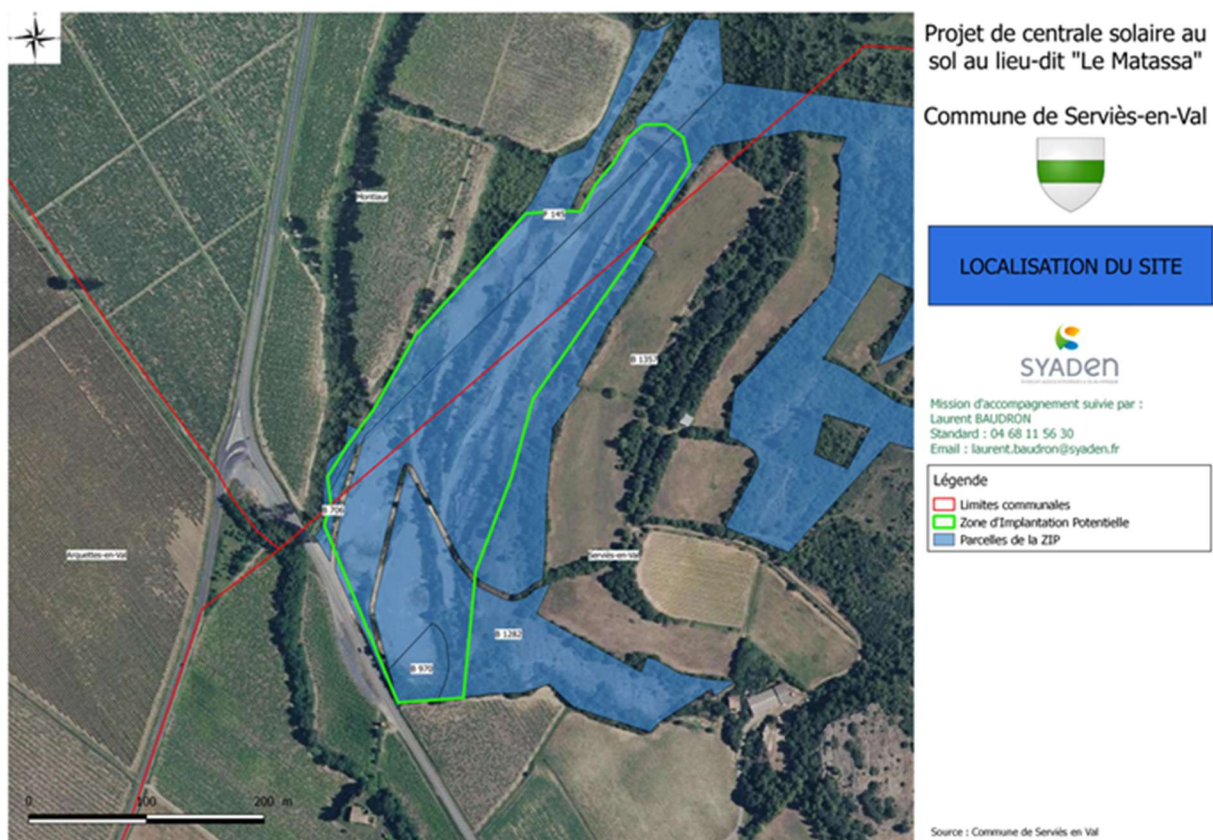
Localisation

Le site se trouve sur la commune de Serviès-en-Val, à 2,5 km au nord-est du village. (voir carte 1 ci-dessous).



Carte 1 : Localisation générale du site (source Géoportail)

La Zone d'implantation probable occupe une carrière abandonnée (Voir carte 2 page suivante) dans un paysage composé de zones cultivées (vigne, luzerne, prairies et grande cultures) et de garrigues plus ou moins fermées.



Carte 2 : Zone d'implantation potentielle (cartographie fournie par la SEM ELO)



Ensemble du site mars 2024

Inventaires et protections administratives du patrimoine naturel

- Le site est à moins de 2 km du Parc Naturel régional Corbières-Fenouillèdes
- Le site est inclus dans la ZPS FR9112027 - Corbières occidentales
- Le site est inclus dans la ZNIEFF de type 2 « Massif de l'Alaric »
- Trois ZNIEFF de type I dans un rayon de 5km :
 - ZNIEFF 910011720 « Corbières occidentales » (2 km à l'ouest)
 - ZNIEFF 910030630 « Corbières centrales » (3 km au sud)
 - ZNIEFF 910011702 « Massif d'Alaric » (4 km au nord-est)

Méthodologie des inventaires Habitats Naturels – Flore – Faune

Présentation des visites de terrain

Tableau 1 : Présentation des visites de terrain

Date	Objet	Observateurs	Météo
29/03/2024	Découverte du site, inventaire faunistique et floristique.	T Guillosso	Couvert se dégageant, vent de nord-ouest forçant
10/05/2023	inventaire faunistique et floristique.	T Guillosso	Grand beau, vent de nord-ouest modéré
01/08/2024	inventaire faunistique et floristique.	T Guillosso	Couvert se dégageant, léger vent de sud-est

Présentation des prospecteurs

Tristan Guillosso, docteur en Ecologie appliquée, naturaliste généraliste. Domaines d'expertise spécifique : ornithologie, herpétologie, rhopalocères et milieux naturels.

Données bibliographiques

Les bases de données SNIP-Occitanie et faune-Ir ont été consultées pour rechercher les espèces patrimoniales connues sur la commune et dans les environs de la zone d'étude. Nous avons par ailleurs demandé sans succès à plusieurs naturalistes locaux si ils connaissaient le secteur.

Méthodologie des prospections

Etant donné la nature de ce travail (pré-diagnostique) et le nombre de visites (3) le but des prospections n'était pas d'établir un inventaire complet de la faune et la flore mais de rechercher les espèces patrimoniale et d'évaluer le potentiel en termes de biodiversité du site.

Les prospections se sont déroulées de la façon suivante:

- Tour de la zone pour évaluer les différents milieux présents sur site et aux alentours ;
- Prospection de l'ensemble de la zone d'emprise proposée, avec recherche ciblée d'espèces patrimoniales. Nous avons concentré nos efforts sur les espèces patrimoniales connues et potentielles et l'avifaune nicheuse.

Les ouvrages de référence classiques ont été utilisés pour identifier les espèces rencontrées. Le statut local des espèces patrimoniales a été déterminé grâce aux listes rouges, aux atlas locaux et à nos connaissances. Afin d'avoir une meilleure vision du statut des reptiles dans le secteur, P. Geniez (auteur de l'atlas LR des Reptiles et Amphibiens et spécialiste en herpétologie de la région méditerranéenne) a été contacté.

Résultats

Les Milieux naturels de la zone d'étude et de ses alentours

La zone d'étude et le paysage environnant

La zone d'étude se trouve sur le secteur d'emprise d'une carrière abandonnée depuis moins de vingt ans. Elle est couverte par des friches plus ou moins buissonnantes.

Les environs présentent une mosaïque de milieux composée de :

- garrigues plus ou moins ouvertes, avec de belles pelouses à brachypodes,
- la ripisylve du Ruisseau de Dom neuve
- zones cultivées avec des vignes, des grandes cultures et des cultures fourragères (luzernes et prairies).



Plaine agricole avec vignes, cultures fourragères et ripisylve

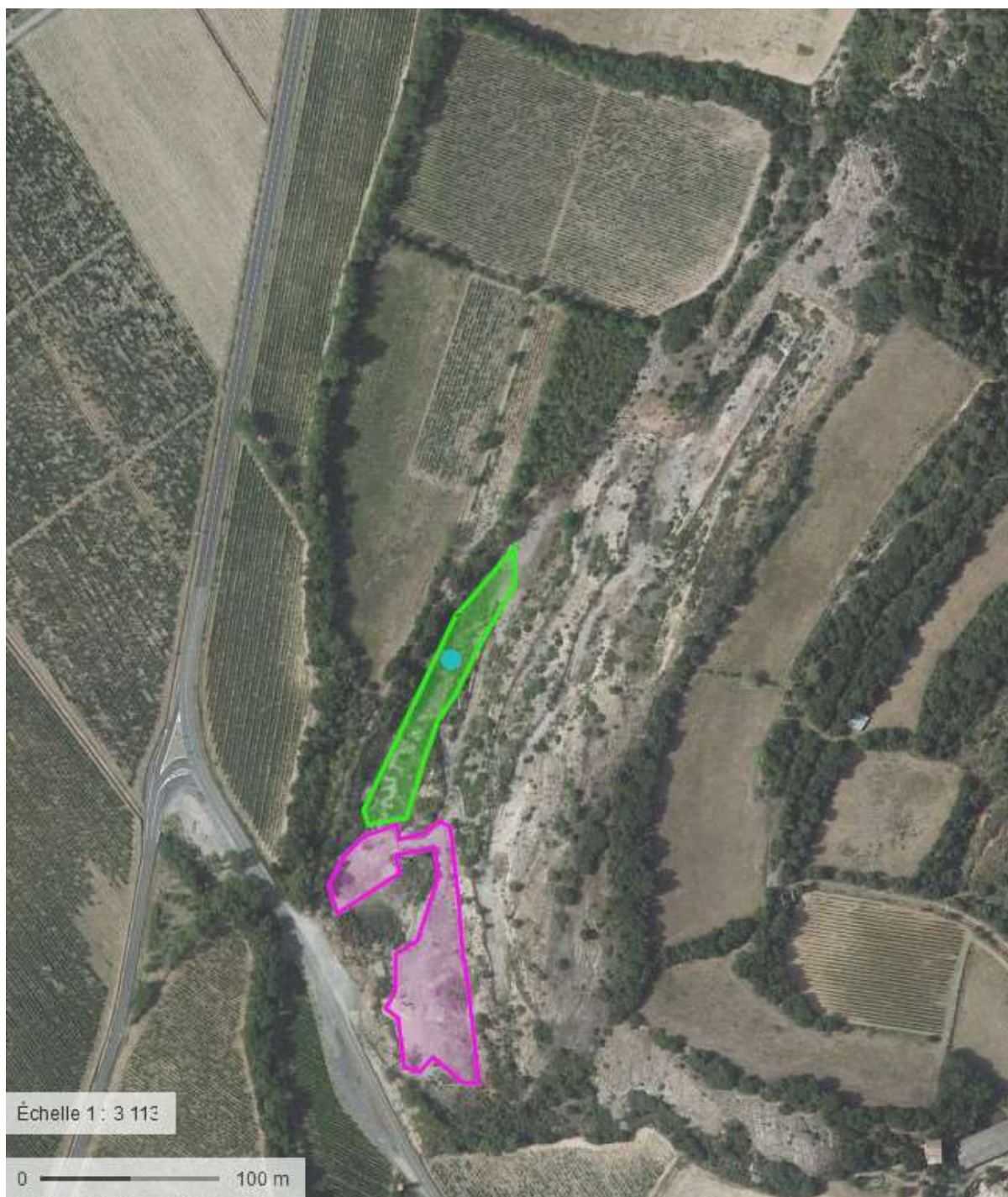


Garrigue ouverte au nord de la ZE

Milieux de la zone d'étude

La zone d'emprise proposée est sur une carrière abandonnée il y a moins de vingt ans. A ce titre elle est couverte de friches et de milieux de recolonisation. On y trouve :

- Des zones damées plates peu végétalisées dominées par le sol nu, quelques graminées et plantes rudérales ;
- Un vallon dominé par les graminées ;
- Des zones de talus couverts de végétation arbustive (Cornille, Genet d'Espagne, Pistachier, Pin d'Alep...) ;
- Des affleurements rocheux non végétalisés, résultant de l'exploitation passée de la carrière ;
- Une petite mare temporaire sur une zone de retenue fortement perturbée par l'activité des sangliers.



Carte 3 : Milieux présents sur la ZE :

- les zones en mauve sont les plateformes peu végétalisées,
- en vert le secteur dominé par les graminées,
- le point bleu représente la petite mare,
- le reste du site est une alternance de milieux dominés par des ligneux de tailles variées et d'affleurements rocheux résultant de l'exploitation du site.



Partie est de la ZE avec plateforme peu végétalisée au premier plan avec talus en cours de recolonisation par des ligneux, les affleurements rocheux et éboulis résultant de l'exploitation du site sont bien visibles (03/24)



Ouest de la ZE avec plateforme peu végétalisée au premier plan, vallon dominé par les graminées et talus en cours de colonisation par les ligneux (08/24)



Partie centrale du site (05/24)



Marre fortement perturbée par les sanglier (03/24) Pierriers en cours de végétalisation (03/24)



Zone dominée par les graminées (08/24)

Zone couverte par ligneux buissonnants (08/24)

Les espèces floristiques dans l'aire d'emprise

Les informations relatives à la flore présente sur la commune de Serviès-en-Val sont faibles (171 espèces sur la BdD du SNIP). Néanmoins une station d'Ophrys de Catalogne (*O. catalaunica*) est signalée en bordure de la Zone d'emprise proposée pour la centrale. Il s'agit d'une orchidée sauvage protégée au niveau national.

Nous avons identifié plus de 70 d'espèces de plantes lors de nos passages sur le site, aucune ne présente d'intérêt patrimonial. La liste présentée ci-dessous ne représente en aucun cas un inventaire botanique total du site. Il s'agit des espèces qui ont été identifiées avec certitude. Nous nous sommes concentrés sur les ligneux et la recherche d'espèces patrimoniales identifiables.

- | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 1. <i>Acer monspessulanum</i> | 26. <i>Euphorbia helioscopia</i> | 51. <i>Pinus halepensis</i> |
| 2. <i>Anacamptis pyramidalis</i> | 27. <i>Fraxinus angustifolia</i> | 52. <i>Pistacia terebinthus</i> |
| 3. <i>Aphyllanthes monspeliensis</i> | 28. <i>Galium lucidum</i> | 53. <i>Populus alba</i> |
| 4. <i>Asparagus acutifolius</i> | 29. <i>Genista scorpius</i> | 54. <i>Potentilla verna</i> |
| 5. <i>Bellis perennis</i> | 30. <i>Gladiolus dubius</i> | 55. <i>Prunus spinosa</i> |
| 6. <i>Bellis perennis</i> | 31. <i>Helianthemum apenninum</i> | 56. <i>Quercus coccifera</i> L |
| 7. <i>Bituminaria bituminosa</i> | 32. <i>Helianthemum nummularium</i> | 57. <i>Quercus ilex</i> |
| 8. <i>Blackstonia perfoliate</i> | 33. <i>Helichrysum stoechas</i> | 58. <i>Quercus pubescens</i> |
| 9. <i>Brassica napus</i> | 34. <i>Himantoglossum hircinum</i> | 59. <i>Rhamnus alaternus</i> |
| 10. <i>Centranthus ruber</i> | 35. <i>Hippocrepis emerus</i> | 60. <i>Rubia peregrina</i> |
| 11. <i>Cistus albidus</i> | 36. <i>Hypericum perforatum</i> | 61. <i>Rubia peregrina</i> |
| 12. <i>Cistus albidus</i> | 37. <i>Jasminus fruticans</i> | 62. <i>Ruta angustifolia</i> |
| 13. <i>Clematis flammula</i> | 38. <i>Lactuca perennis</i> | 63. <i>Scandix pecten-veneris</i> |
| 14. <i>Cneorum tricocon</i> | 39. <i>Lavandula latifolia</i> | 64. <i>Sedum acre</i> |
| 15. <i>Convolvulus cantabrica</i> | 40. <i>Lonicera etrusca</i> | 65. <i>Sedum album</i> |
| 16. <i>Coriaria myrtifolia</i> | 41. <i>Medicago sativa</i> | 66. <i>Senecio inaequidens</i> |
| 17. <i>Daucus carota</i> | 42. <i>Muscari comosum</i> | 67. <i>Serapias vomeracea</i> |
| 18. <i>Diploxys erucoides</i> | 43. <i>Muscari neglectum</i> | 68. <i>Smilax aspera</i> |
| 19. <i>Dittrichia viscosa</i> | 44. <i>Ophrys fusca</i> | 69. <i>Spartium junceum</i> |
| 20. <i>Dorycnium pentaphyllum</i> | 45. <i>Ophrys marzuola</i> | 70. <i>Teucrium aureum</i> |
| 21. <i>Echium asperim</i> | 46. <i>Ophrys scolopax</i> | 71. <i>Thymus vulgaris</i> |
| 22. <i>Echium asperim</i> | 47. <i>Orchis pupurea</i> | 72. <i>Tragopogon porrifolius</i> |
| 23. <i>Euphorbia characias</i> | 48. <i>Ornithogalum umbellatum</i> | 73. <i>Urospermum dalechampii</i> |
| 24. <i>Euphorbia cyparissias</i> | 49. <i>Phillyrea angustifolia</i> | 74. <i>Viburnum tinus</i> |
| 25. <i>Euphorbia flavicoma</i> | 50. <i>Phillyrea latifolia</i> | |



Ophrys fusca (03/24)



Serapias vomeracea (05/24)



Aphyllanthes monspeliensis (05/24)

Au niveau des orchidées sauvages nous avons identifiés sept espèces, deux autres espèces ont été notées en bordure du site (*Ophrys lutea* et *O. sphegodes*). Malgré des recherches ciblées début mai nous n'avons pas trouvé *Ophrys catalaunica* dans le secteur indiqué sur la BdD du SNIP. Il s'agissait de la bonne période pour observer l'espèce (nous avons trouvé plusieurs stations en rentrant du terrain sur la commune de Arquette-en-Val,)), les orchidées ne fleurissent pas forcément tous les ans et la donnée remonte à 2012. Il est par contre évident que les zones ouvertes au nord et à l'est de la zone d'emprise proposée, sont favorables à cette espèce et présente des milieux riches (pelouses à brachypodes) abritant des espèces intéressantes (Narcisse d'Asso par exemple), mais le projet n'affectera pas ces milieux.



Ophrys lutea dans les garrigues au N du site, 03/24



Narcissus assoanus dans les garrigues au N du site, 03/24

Les espèces faunistiques dans l'aire d'emprise

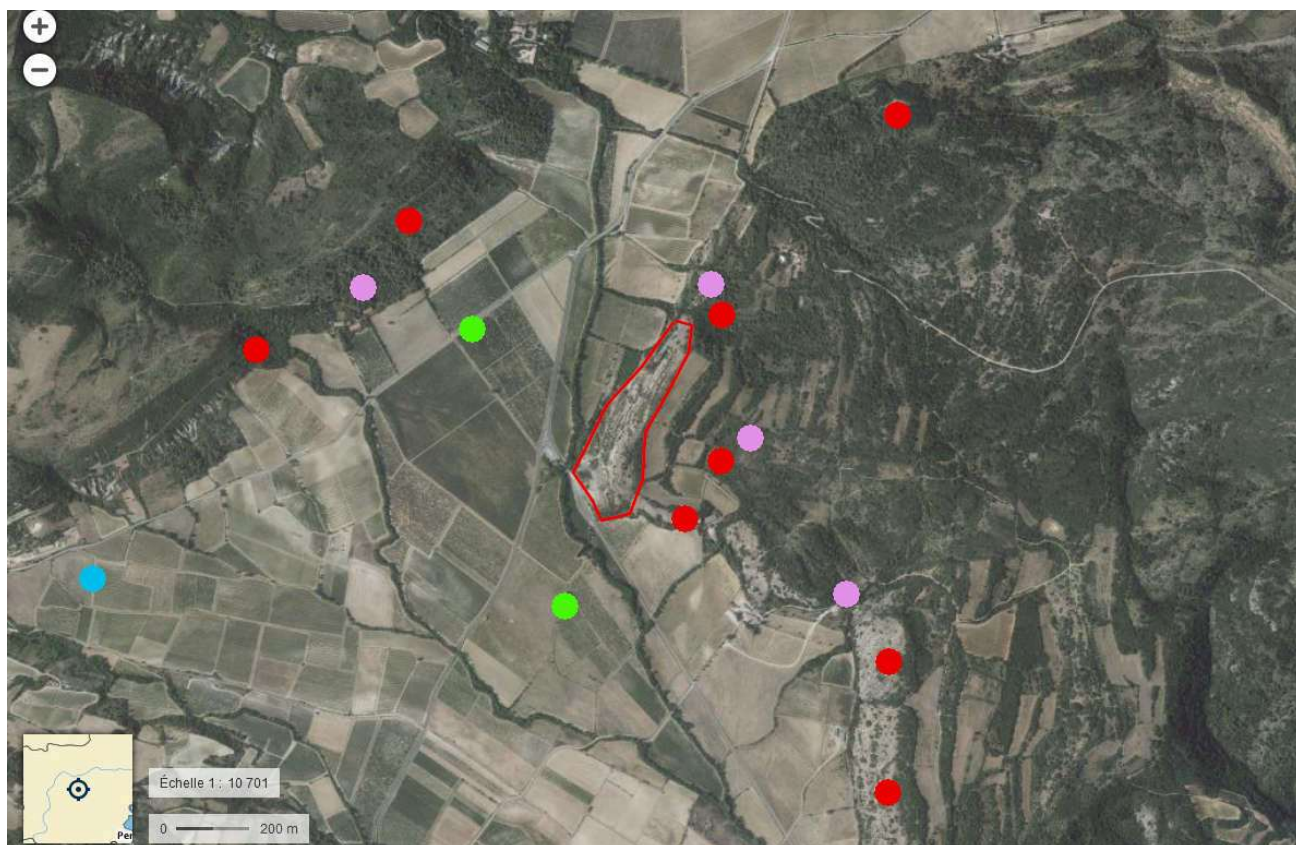
Avifaune

Avec 78 espèces ayant été observées sur la commune et 74 à moins de 2km du site d'étude (faune-Ir) le secteur n'est pas fortement prospecté. Outre les espèces patrimoniales attendues (Alouette lulu, Pipit rousseline, Rollier, Circaète, Fauvette Orphée, Engoulevent, Pie-grièche à tête rousse etc...) dans ce secteur et ayant entraîné la désignation de la ZPS, un couple d'Elanion blanc a niché à 2km de la zone d'étude en 2021.

Lors de nos prospections nous avons repéré 47 espèces d'oiseaux dans le secteur dont seulement 20 utilisaient la zone d'emprise proposée (voir tableau 2 page suivante)

Tableau 2 : Espèces d'oiseaux notées lors du suivi ZE : Zone d'étude, **S** : Survol, **N** : nicheur, **Npr** : nicheur probable, **Npo** : nicheur possible, **F** : Fourrage **Dir. ois.** : Directive oiseaux **A I** : Annexe I, **A II** : Annexe II, **Docob** : espèce mentionnée comme prioritaire dans le docob **L.R. Fr** : Liste rouge France **L.R. L.R.** : Liste rouge Languedoc Roussillon **LC** : Préoccupation mineure, **NE** : Non évalué, **NT** : Quasi menacé, **VU** : vulnérable, **EN** : en danger

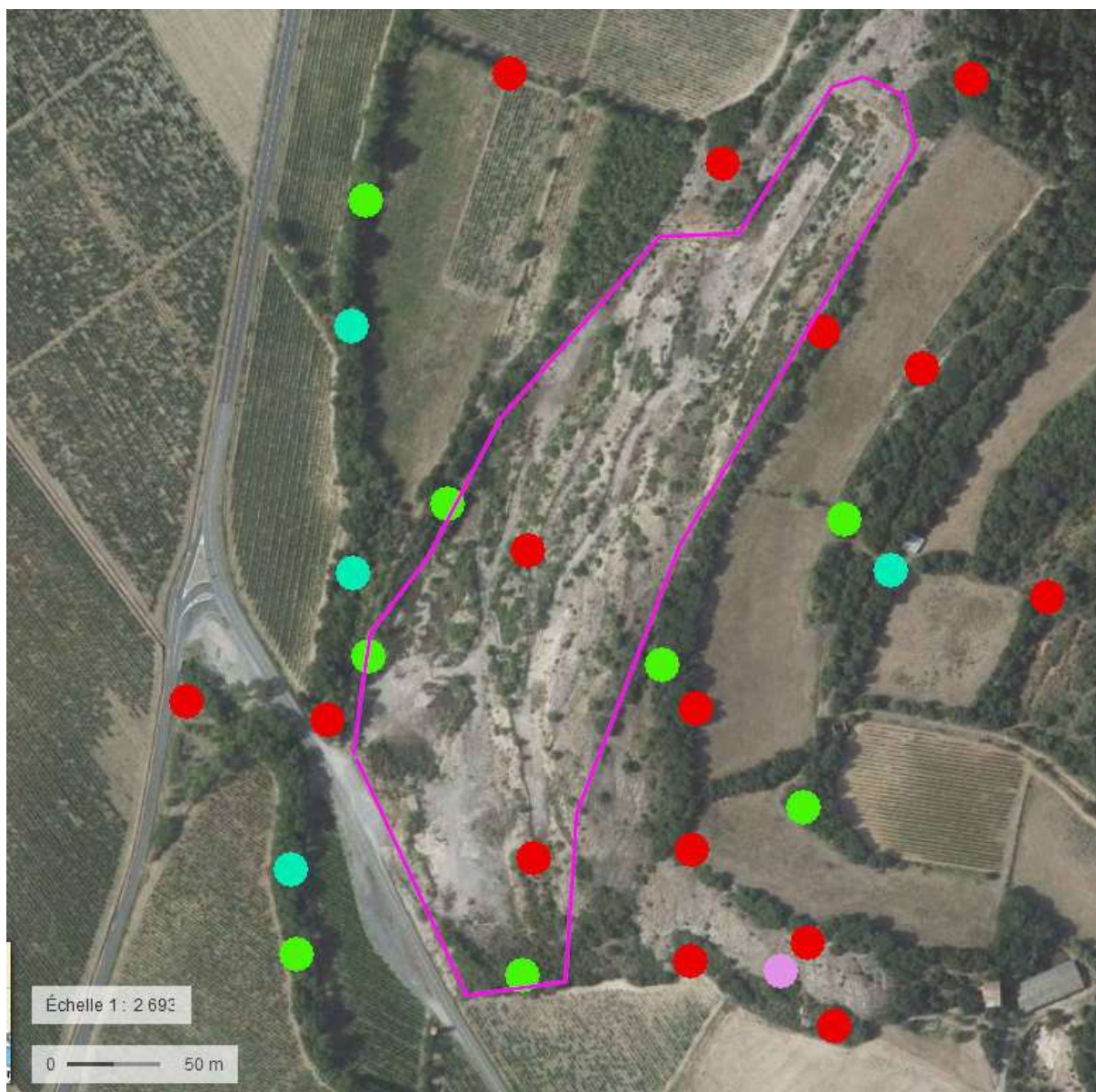
Ref.	Espèce	ZE	Environ	Dir. ois.	L.R. Fr.	L.R. L.R.	Remarque
1	Perdrix rouge		N	A II	LC	NE	Une compagnie levée en aout au Nord-Est du site
2	Caille des blés		Npo	A II	NE	NT	1 chanteur dans une luzerne au Sud du site
3	Vautour fauve		S	A I	LC	VU	Déplacements locaux
4	Circaète Jean-le-Blanc		Npr	A I	LC	LC	Jusqu'à 3 individus en chasse au Sud du site
5	Epervier d'Europe	S	Npr		LC	LC	
6	Milan noir		F	A I	LC	LC	1 au Sud-Est du site en mai
7	Buse variable		N		LC	LC	
8	Busard cendré		F	AI	NT	EN	1 mâle en chasse dans les cultures à 2km au Sud-Est du site en mai
9	Faucon crécerelle	F	N		LC	LC	1 couple dans le mas au sud-ouest
10	Pigeon ramier	F	N		LC	LC	
11	Tourterelle des bois		N	A II	VU	LC	Nombreux chanteurs en mai en ripisylve et dans les garrigues fermées
12	Martinet noir	S	F		LC	LC	
13	Guêpier d'Europe		F		LC	NT	
14	Huppe fasciée		N		LC	LC	Au moins 2 couples au Sud du site
15	Alouette lulu		N	A I	LC	LC	3 chanteurs dans les garrigues au nord et à l'est du site
16	Alouette des champs		N	A II	LC	LC	
17	Hirondelle rustique	S	N		LC	NT	
18	Hirondelle de fenêtre		F		NT	LC	
19	Pipit rousseline		N	A I	LC	VU	2 couples au Sud et à l'Est du site dans les vignes
20	Grand Corbeau	S	F		LC	LC	1 couple observé en vol en mai, déplacements ?
21	Corneille noire	S	N		LC	LC	
22	Tarier pâtre		Npr		NT	VU	1 couple à 1,5 km au Sud du site
23	Rossignol Philomèle	N	N		LC	LC	3-4 chanteurs sur zone
24	Rouge-queue noir	F	N		LC	LC	
25	Merle noir	N	N		LC	LC	
26	Grive musicienne		N		LC	LC	
27	Hypolaïs polyglotte	N	N		LC	LC	2-5 couples sur zone
28	Fauvette à tête noire	N	N		LC	LC	0-1 couple sur zone
29	Fauvette mélanocéphale	N	N		NT	LC	2 mâles chanteur sur site 4 autres en périphérie immédiate,
30	Fauvette passerinette	F	N		LC	LC	Niche en garrigue
31	Fauvette Orphée		N	Docob	LC	LC	2 chanteurs au Nord et Nord-Est du site en mai
32	Pouillot véloce	F	N		LC	LC	
33	Mésange charbonnière	N	N		LC	LC	
34	Mésange bleue	Npr	N		LC	LC	
35	Mésange à longue-queue		N		LC	LC	
36	Pie-grièche à tête rousse		N	Docob	NT	NT	1 couple à 2 km au Sud-Ouest du site
37	Grimpereau des jardin		N		LC	LC	
38	Loriot d'Europe		N		LC	LC	
39	Étourneau sansonnet		N		LC	LC	
40	Moineau domestique	F	N		LC	LC	
41	Moineau souldie	S	N		LC	LC	
42	Chardonneret élégant	Npo	N		VU	VU	0-1 couple sur site,
43	Linotte mélodieuse	F	N		VU	NT	Jusqu'à 4 individus se nourrissant sur site
44	Serin cini	N	N		VU	LC	4 chanteurs en périphérie du site
45	Pinson des arbres	N	N		LC	LC	
46	Bruant zizi	Npr	N		LC	LC	
47	Bruant proyer		N		LC	LC	



Carte 5 : Espèces d'oiseaux patrimoniales notées autour de la ZE, Alouette lulu : point rouge ; Busard cendré (en chasse) : point bleu, Pipit rousseline : point vert, Fauvette Orphée : point rose

Aucune espèce notable d'oiseau n'a été notée dans la zone d'emprise.

Les seules espèces mentionnées sur les listes rouges dont les territoires de reproduction chevauche la Zone d'Emprise potentielle (Fauvette mélanocéphale, Serin Cini, Chardonneret élégant) sont des passereaux communs dans le secteur (voir carte 6 page suivante) et dans l'Aude ([Liste commentée des oiseaux de l'Aude](#)). Se sont des nicheurs communs dans la partie méditerranéenne du département que l'on trouve aussi bien dans les garrigues, le petit pavillonnaire, les friches et même dans des secteurs de viticultures intensive pour peut qu'il y ait quelques arbres (Serin et chardonnet) ou buissons (Fauvette mélanocéphale). Ces espèces ont été classées en « Vulnérable » ou « quasi menacées » sur la base de tendance générale de population à la baisse. Dans le cas de petits passereaux qui sont bien connus pour avoir des dynamiques de population en « boom and bust » la définition de tendance à long terme est pour le moins périlleuse et a amené au listing en « vulnérable » de l'Étourneau sansonnet au niveau Européen à la fin des années 90. Pour la fauvette mélanocéphale cet exercice est d'autant plus difficile que l'espèce subit de forte diminution de population lors de gros coups de froids hivernaux et que la dernière mise à jour de la LR France a été réalisée en 2015 alors que nous avons eu tel coup de froid en 2010 et 2012. De toute façon l'abondance de ces espèces à une échelle locale font que des modifications au sein de deux à cinq territoires n'auront aucun effet sur leur dynamique de population. L'établissement d'un parc photovoltaïque au sol leur assurera même un entretien des milieux ouverts qui leur assurera la pérennité de zone de fourragement.



Carte 6 Localisation des mâles chanteurs des espèces listées sur listes rouges (nationale et régionale) contacté sur et à proximité de la ZE, vert Serin cini, rouge Fauvette mélanocéphale bleu Chardonneret élégant rose Linotte mélodieuse, la zone d’emprise potentielle est matérialisée en violet



Fauvette mélanocéphale (03/24)



Serin cini (05/24)



Grand corbeau (05/24)

Herpétofaune

Une espèce d'amphibien a été notée lors des prospections : un chant de rainette méridionale en bordure de la zone d'emprise. Aucun têtard dans la petite retenue d'eau présente sur la zone d'étude.

Aucun reptile n'a été contacté malgré des recherches ciblées. D'après les bases des données (SNIP et Faune-Ir) la Couleuvre de Montpellier, le Lézard ocellé, le Lézard vert occidental ainsi que le Psammodrome algire sont présents dans les environs de la zone d'étude.

Le site n'est pas important pour l'herpétofaune locale.

Rhopalocères

Les populations locales de rhopalocères sont très mal connues : seulement 20 espèces mentionnées sur la commune par le SNIP et seulement 2 sur faune-Ir.

Lors de nos prospections, nous avons identifié 36 espèces de papillons (voir tableau 3 page suivante) ; la plupart sont communes. Un certain nombre d'espèces sont déterminantes ZNIEFF, elles sont associées à des garrigues ouvertes, confirmant l'intérêt en termes de biodiversité des garrigues environnantes. Une femelle de Diane, (espèce protégée au niveau national) a été observée le 29/03 en train de butiner sur des fleurs de *Diplotaxis eruroides*. Malgré des recherches systématiques des milieux favorables au sein de la Zone d'étude, nous n'avons pas trouvé la plante hôte (*Aristolochia sp.*). Il est à noter qu'une recherche rapide le long du Ruisseau de Dom neuve en mai nous a permis de trouver une quinzaine de pieds d'*Aristolochia rotunda*, la plante hôte préférée de la Diane. L'espèce ne se reproduit pas sur la ZE mais y utilise la ressource nectarifère.

Tableau 3 : Espèces de rhopalocères notées dans la zone d'étude lors du suivi ; Prot. nat. : Protection nationale ; L.R. Fr : Liste rouge France L.R. Occ. : Liste rouge Occitanie LC : Préoccupation mineure ; Det. : Espèce déterminante pour la détermination des ZNIEFF en Occitanie

	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot. nat.	L.R. Fr	L.R. Occ.	ZNIEFF
1	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore de Provence		LC	LC	
2	<i>Aporai crataegi</i>	Gazé		LC	LC	
3	<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail		LC	LC	
4	<i>Brintesia circe</i>	Silène		LC	LC	
5	<i>Callophrys rubi</i>	Argus vert		LC	LC	
6	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns		LC	LC	
7	<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale		LC	LC	
8	<i>Colia crocea</i>	Souci		LC	LC	
9	<i>Euchloe crameri</i>	Piérade des biscutelles		LC	LC	
10	<i>Glaucopsyche alexis</i>	Azuré de cytises		LC	LC	
11	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Citron de Provence		LC	LC	
12	<i>Hipparchia fidia</i>	Chevron blanc		LC	LC	Det
13	<i>Lasiommata megera</i>	Mégère		LC	LC	
14	<i>Lasiommata megera</i>	Mégère		LC	LC	
15	<i>Leptotes pirithous</i>	Azuré de la luzerne		LC	LC	
16	<i>Lycaena phleas</i>	Cuivré commun		LC	LC	
17	<i>Lysandra hispana</i>	Bleu-nacré d'Espagne		LC	LC	
18	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil		LC	LC	
19	<i>Melanargia occitanica</i>	Echiquier d'Occitanie		LC	LC	
20	<i>Melitae cinxia</i>	Mélitée du plantain		LC	LC	
21	<i>Melitae didyma</i>	Mélitée orangée		LC	LC	
22	<i>Ochlodes venustus</i>	Sylvaine		LC	LC	

	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot. nat.	L.R. Fr	L.R. Occ.	ZNIEFF
23	<i>Papilio machaon</i>	Machaon		LC	LC	
24	<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du chou		LC	LC	
25	<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave		LC	LC	
26	<i>Polyommatus icarus</i>	Argus bleu		LC	LC	
27	<i>Pontia daplidice</i>	Marbré de vert		LC	LC	
28	<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du thym		LC	LC	Det
29	<i>Pyrgus malvoides</i>	Tacheté austral		LC	LC	
30	<i>Pyronia batseba</i>	Ocellé rubané		LC	LC	
31	<i>Pyronia cecilia</i>	Ocellé de la canche		LC	LC	
32	<i>Thymelicus acteon</i>	Actéon		LC	LC	
33	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain		LC	LC	
34	<i>Vanessa cardui</i>	Belle dame		LC	LC	
35	<i>Iphiclides feisthamelii</i>	Voilier blanc		NA	NA	
36	<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	Oui	LC	LC	Det



Diane, 03/24



Argus vert, 03/24



Azuré de Lang, 08/24

L'attraction du site pour les papillons de jour vient de la présence d'espèces nectarifères et de larges zones protégées du vent de Nord-Ouest. Si les zones non productives de la centrale photovoltaïque sont gérées de façon appropriée (fauchage différencié des bandes centrale, maintien de petit ligneux nectarifères comme la Badasse ou le Thym sur les talus...), la ressource nectarifère sera maintenue et pourrait même augmenter.

Discussion - conclusion

La zone d'emprise est une carrière avec un arrêt relativement récent de l'exploitation. Si elle se trouve au cœur d'un paysage riche pour la biodiversité en général et l'avifaune en particulier, la zone d'emprise proposée n'abrite aucune espèce patrimoniale.

Nous en concluons donc que l'effet de réalisation du projet de centrale photovoltaïque sera faible à négligeable sur la biodiversité. Une gestion appropriée de la zone pourrait même améliorer sa valeur en termes de biodiversité. Les actions de gestion favorables la biodiversités ne peuvent être définies qu'une fois le projet au sol finalisé. Nous suggérons néanmoins :

- Une mise en défend de la mare par rapport au sanglier ;
- Une gestion par fauche hivernale des bandes centrales des inter-rangs ;
- Le maintien ou l'établissement de petit ligneux nectarifères (thym, badasse , lavande...) sur les talus.